

Mis à jour le 26/02/2020

Type d'action Accompagnement personnalisé des usagers / Actions auprès de publics à risques /
Education pour la santé / Rencontres, groupes de parole, réunions d'informations, ...

Le promoteur de l'action

France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Territoire Régional

Responsable Adrien Delorme (Responsable Pôle parcours et accompagnement des usagers)

Telephone 04 78 62 17 01

Courriel adelorme@france-assos-sante.org

Site Internet <https://auvergne-rhone-alpes.france-assos-sante.org/>

Adresse 129 Rue de Créqui, Lyon 69006, France

Plus d'infos sur l'association

Objet de l'association France Assos Santé est l'organisation de référence pour représenter les patients et les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts. Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé, sa création procède de la loi de santé du 26 janvier 2016. Sur la région, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes regroupe 140 associations d'usagers de la santé, plus fortes ensemble pour promouvoir la solidarité du système de santé sur la région. Elle permet que s'exprime la vision des usagers sur les problématiques de santé qui les concernent au premier chef, par une voix puissante, audible et faisant la synthèse des différentes sensibilités afin de toujours viser au plus juste de l'intérêt commun.

Activités principales réalisées

- Mobilisation, formation et soutien des représentants des usagers au sein des instances de démocratie sanitaire.
- Défense et promotion des droits des usagers
- Plaidoyer en vue d'améliorer l'offre en santé

Nombre d'adhérents de l'association au 31 décembre de l'année écoulée 138 associations

Nombre de bénévoles 49

Nombre de salariés 10

Territoire d'intervention de l'association Régional

Description de l'action	<p>ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF DE PERSONNES EN SURPOIDS ET ÉTAT D'OBÉSITÉ</p> <p>L'objectif principal du projet Tandem APESO est de renforcer la capacité des personnes en surpoids ou en état d'obésité et leur entourage à s'approprier les enjeux liés à leur état et à s'inscrire dans une démarche active de stabilisation ou d'amélioration de leur situation de santé.</p> <p>À travers l'intervention de référents parcours de santé, le service propose un accompagnement individuel dans toutes les dimensions du parcours de vie des personnes en mobilisant leurs capacités ainsi que les ressources professionnelles (médecin traitant, travailleurs sociaux...), associatives et institutionnelles de proximité.</p> <p>Sont également proposées des modalités d'intervention collectives ouvertes à tous favorisant le partage d'expériences entre pairs.</p> <p>Eligibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Personnes majeures - En situation de surpoids ou d'obésité (Indice de Masse Corporelle > 25) - Vivant ou travaillant dans la Métropole de Lyon ou sur le département du Puy-de-Dôme - Exprimant le souhait d'améliorer leur confort de vie
Thématiques associées à votre action	Accès aux soins / Alimentation / Aller vers / Education pour la santé / Maladies chroniques / Obésité et surpoids / Prise en charge et traitements / Qualité de vie
Lieu(x) où se déroule(nt) l'action	129 Rue de Créqui, 69006 Lyon, France
Quand l'action a-t-elle ou va-t-elle débuter ?	01/01/2018
Autres commentaires	<ul style="list-style-type: none"> - Participation chaque année aux 2 journées territoriales de l'obésité - Participation aux événements publics locaux en lien avec la santé - Production de nombreux supports (flyers, affiches, diaporamas) - Rencontre de plus de 140 partenaires

Quels sont vos objectifs par rapport à cette action ?	L'objectif principal du projet Tandem APESO est de renforcer la capacité des personnes en surpoids ou en état d'obésité et leur entourage à s'approprier les enjeux liés à leur état et à s'inscrire dans une démarche active de stabilisation ou d'amélioration de leur situation de santé.
Si votre action est terminée, avez-vous atteint vos objectifs ?	Oui
Nombre de bénéficiaires (par an)	o Accompagnements individuels : 200 personnes (100 par territoire) o Ateliers collectifs : 600 à 800 personnes (300 à 400 par territoire)
Âges	18 à 25 ans, 25 à 40 ans, 40 à 65 ans, 65 à 80 ans, + de 80 ans
Personnes concernées par l'action	Personnes malades
Budget de l'action et/ou détails des postes de dépenses	580 760 EUR
Qui sont les financeurs ?	Ministère des solidarités et de la santé / ARS Auvergne-Rhône-Alpes
Territoire concerné par l'action	Urbain, Périurbain, Rural
Une évaluation a-t-elle été faite ou est-elle prévue ?	Oui
Procédés opératoires utilisés	Statistiques, Entretiens individuels
Un bilan est-il fait ou prévu ?	Non
Fréquence de l'action - Est-ce une action :	A la demande
L'action répond-elle à un appel à projet ou un appel d'offres ?	Oui
Merci de préciser	X-ailles à la réponse à l'appel à un appel à projet du Ministère des solidarités et de la santé dédié à l'accompagnement des personnes malades, en situation de handicap ou à risque de développer une maladie chronique sur le plan administratif, sanitaire et social pour gagner en autonomie lancé en application de l'article 92 de la loi de modernisation de notre système de santé.
Utilisez-vous des outils pour soutenir votre action ?	Oui
Y a-t-il eu, autour de l'action, des évènements, communications orales, écrites réalisés ?	Revue de l'association/Flyers/Affiches

Durée prévue	+ d'un an
L'action s'inscrit-elle dans une politique publique ?	La lutte contre l'épidémie d'obésité est inscrite parmi les priorités de : - la stratégie nationale de santé ; - la feuille de route « Prise en charge de l'obésité 2019-2022 » ; - le Projet régional de santé (PRS) Auvergne-Rhône-Alpes. Objectif spécifique #5 : « améliorer la prise en charge de l'obésité », « Soutenir les actions visant à prévenir l'obésité chez les adultes. »
La participation des usagers est-elle une modalité intégrée dans votre action ?	Oui
Merci de préciser	Intervention collectives ouvertes à tous favorisant le partage d'expériences entre pairs (pair aidance, soutien mutuel). La méthode a fait l'objet d'une validation par les organes de gouvernance du projet, lesquelles associent des représentants d'usagers. Par ailleurs, les outils construits en vue de collecter les données relatives aux parcours des usagers ont été soumis et validés par des représentants d'associations d'usagers concernés.
Y'a-t-il une dimension consacrée à l'empowerment dans votre action ?	Oui, il y a une dimension consacrée à l'empowerment
Merci de préciser	La dimension d'empowerment est au coeur du protocole d'évaluation dont l'objectif est bien d'apprécier le gain en autonomie des personnes consécutif à l'intervention. Le « niveau d'autonomisation des personnes » est une variable qui fera l'objet d'une mesure spécifique dans le volet qualitatif de l'évaluations.
Votre action a-t-elle fait l'objet d'un diagnostic préalable ou d'une analyse des besoins du terrain ?	Oui

<p>Merci de préciser</p>	<p>Le projet X-ailes est le fruit d'un diagnostic rigoureux des marqueurs de santé du territoire.</p> <p>Il a également fait l'objet d'une concertation interassociative par l'intermédiaire des membres du comité régional. Après analyse du cahier des charges et des caractéristiques de la variété des situations des usagers représentés, il est apparu que les champs du surpoids et de l'obésité sont les situations les plus communément partagées, soit qu'elles soient la cause (mobilité réduite, diabète, insuffisance respiratoire, rénale, cancers, problèmes cardiaques...) ou la conséquence (chimiothérapies, sédentarité, traitements, santé mentale...) des affections ou handicaps qui touchent les membres de notre réseau.</p>
--------------------------	--

<p>Quels sont les objectifs opérationnels ?</p>	<p>Notre méthode s'inspire d'un métier inventé puis déployé depuis 30 ans par l'AFM Téléthon auprès des malades neuromusculaires : celui de référent parcours de santé (RPS). Le rôle du RPS est de permettre aux usagers concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de construire une trajectoire de santé (au sens OMS) adaptée à leurs besoins, attentes et contraintes - puis de la mettre en oeuvre en mobilisant leurs capacités ainsi que les ressources professionnelles (médecin traitant, travailleurs sociaux...), associatives et institutionnelles de proximité. <p>Durant 4 ans, sur deux zones d'expérimentation (Métropole de Lyon et Département du Puy-de-Dôme), les 2 référentes parcours de santé du service X-ailles transposent cette méthode aux personnes en surpoids qu'elles accompagnent dans toutes les dimensions de leurs parcours de vie :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Aide à la compréhension de l'environnement de santé (acteurs, services, dispositifs, droits, aides...) o Aide à l'identification des besoins, attentes et contraintes liées à la situation de vie o Aide à la priorisation des actions en cohérence avec les besoins, attentes et contraintes identifiés o Identification des solutions idoines en proximité o Accompagnement vers ces solutions o ...
<p>File active (s'il y a lieu, merci de la préciser)</p>	<p>25 à 30 usagers par an et par territoire pour les accompagnements individuels.</p>
<p>Pathologies ou situations de santé à risque abordée(s)</p>	<p>Obésité et surpoids</p>
<p>Nombre de bénévoles impliqués dans l'action</p>	<p>Elus représentant l'Union régionale au sein du Comité de pilotage (2 bénévoles) et du conseil scientifique (5)</p>
<p>Nombre de salariés impliqués dans l'action</p>	<p>1 Coordinateur et 2 Référentes parcours de santé</p>
<p>Le territoire d'intervention de l'action couvre l'échelle</p>	<p>Départementale, Régionale</p>

Où votre action se déroule-t-elle ?	Hôpitaux, cliniques, Centres de soins, Maisons de santé, Locaux associatifs, A domicile
L'action est-elle coordonnée au niveau national ?	Oui
L'action est-elle coordonnée au niveau local ?	Oui
L'action s'inscrit-elle dans un parcours de santé (organisation formalisée sur le territoire) ou dans un parcours de soins ?	Oui
Merci de préciser le parcours de santé / de soins dans lequel s'inscrit l'action	L'action s'inscrit dans l'approche parcours de deux manières : - l'action favorise l'inscription des personnes dans un parcours de soins coordonnés en validant leur suivi par un médecin traitant. Dans la négative, les RPS mettent tout en oeuvre pour aider la personne à en identifier un. - l'action s'intègre dans le travail de coordination réalisé par les centres intégrés de l'obésité de chacun des territoires.
L'action s'inscrit-elle dans :	Un contrat local de santé (CLS)
Merci de préciser dans quel contrat local de santé (CLS)	Les RPS travaillent avec les coordinateurs des différents CLS conclus sur les territoires (Vaulx en Velin, Lyon, Thiers, Ambert, Issoire...)
Existe-t-il un comité de pilotage ?	Oui
Quelle est sa composition, le rythme des réunions, etc.?	Animé par le coordinateur, le comité de pilotage réunit tous les 2 mois deux bénévoles membres du bureau de France Assos Santé, le directeur régional ainsi qu'une représentante de l'équipe hospitalo-universitaire en charge de l'évaluation.
Existe-t-il un comité technique ?	Oui
Quelle est sa composition, le rythme des réunions, etc.?	Dans le cadre du présent projet, le comité technique prend le nom de Conseil scientifique et réunit deux fois par an, en simultané sur les deux territoires, entre 25 et 30 représentants des partenaires (CIO, URPS, ARS, GCS SARA, Cluster I-care, Associations d'usagers...)

Existe-t-il d'autres modalités de gouvernance (par exemple si l'action s'inscrit dans un parcours de santé)	Oui
Quelle est sa composition, le rythme des réunions, etc.?	L'équipe projet s'articule étroitement avec les équipes des CIO et CSO des deux territoires.
Parmi ces outils, utilisez-vous des outils déjà validés ?	Oui
Merci de préciser les outils déjà validés	<ul style="list-style-type: none"> o Fiche de premier appel o Dossier de suivi papier + tableur sécurisé o Charte des personnes accompagnées o Courrier d'information du médecin traitant o Messagerie sécurisée de santé « mes patients »
Parmi ces outils, utilisez-vous des outils fournis par France Assos Santé ?	Oui
Merci de préciser ces outils fournis par France Assos Santé	<p>La plupart des outils utilisés ont été conçus par la délégation régionale de France Assos Santé.</p> <p>Au gré des accompagnements individuels, il arrive aux RPS d'utiliser les fiches pratiques produites par l'équipe du siège national de France Assos Santé.</p>
Parmi ces outils, utilisez-vous des outils construits par vous ou votre association ?	Oui
Merci de préciser ces outils construits par vous ou votre association	La plupart des outils utilisés ont été conçus par la délégation régionale de France Assos Santé.
Parmi ces outils, utilisez-vous des outils de littératie en santé ?	Oui
Merci de préciser ces outils de littératie en santé	L'équipe s'efforce de concevoir des outils de communication faciles à lire et à comprendre, conformes aux prescriptions de l'UNAPEI, afin de permettre leur appropriation par le plus grand nombre.
Méthode retenue	Externe (évaluation réalisée par un cabinet externe)

<p>Quels sont les indicateurs d'activité utilisés ?</p>	<p>Etude d'implémentation mixte quantitative et qualitative</p> <ul style="list-style-type: none"> o Etude quantitative : Suivi de cohorte prospectif des bénéficiaires o Etude quantitative : Entretiens semi-directifs bénéficiaires, prescripteurs, prestataires et RPS <p>Reach : Atteinte de la population cible</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proportion de la population cible incluse - Respects des critères d'éligibilité - caractéristiques de la population accompagnée par X-AILES - Freins et leviers au recrutement <p>Effectiveness : Efficacité du dispositif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Critères cliniques : atteinte des objectifs personnels, complications liées à l'obésité - Critères psycho-sociaux : sentiment d'efficacité personnelle, compétence en santé, comportements alimentaires, appropriation des enjeux de santé liés au surpoids - Critères de bien-être : qualité de vie, participation sociale <p>Adoption : Indicateurs de fonctionnement du dispositif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Liens avec les prescripteurs et prestataires <p>Implémentation : Atteinte des objectifs du dispositif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Type d'intervention délivrée - « Dose » - Adaptations réalisées <p>Maintenance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adhésion des bénéficiaires - Estimer la perdurance des effets et du dispositif
<p>L'action est-elle susceptible d'être transférée sur un autre territoire ?</p>	<p>Oui</p>

<p>Merci de développer votre réponse</p>	<p>La transférabilité du projet sera étudiée à partir des éléments relatifs à l'atteinte de la population, à l'implémentation, aux professionnels et au contexte (organisations, environnement, coût / efficacité). Cette dimension du projet sera analysée à l'aide de l'outil d'évaluation organisationnelle et médico-économique de la transférabilité et d'accompagnement à l'adaptation des interventions en promotion de la santé, ASTAIRE, développé par une équipe franco-canadienne de chercheurs en santé publique (Cambon L, Minary L, Ridde V, Alla F. ASTAIRE V2-2014. 15 Pages.).</p>
--	---